

MOUHERS

Bulletin Municipal Printemps 2024



Mairie de Mouhers

1 Jardins de la Mairie - 36340 Mouhers
Mail : contact@mouhers.fr

Tél: 02 5430 8128
Internet : mairie-mouhers.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi, mardi et jeudi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Mercredi 08h30 à 12h00, vendredi de 08h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00



Le mot de Madame le Maire

Sommaire

La Municipalité

Actualités de la commune

Fonctionnement et entretien Réalizations 2023 Voirie communale Projets et subventions

Les associations Activités Evènements Animations

L'État Civil

Informations

Chers administrés,

Déjà le printemps, nous l'attendions avec impatience, nous espérons de beaux jours et avec eux le sentiment qu'il est plus facile de vivre dans un climat de doutes, de soucis, dans un contexte incertain et préoccupant. Le mois de mars est le mois de l'élaboration du budget communal. Comme on peut l'imaginer des choix difficiles doivent être faits quant aux investissements à prioriser étant confronté à une baisse drastique des dotations. Pour les années 2023 et 2024 nous avons choisi de mettre l'accent sur les économies d'énergie, la sureté et la sécurité pour les projets de notre commune.

L'éclairage public centre bourg a été changé par sa conversion totale aux leds (40 lampadaires). Cette modernisation doit apporter une substantielle économie d'énergie. La vidéoprotection est désormais opérationnelle, ce qui permet de sécuriser nos administrés. Le système balayant tous les axes routiers et bâtiments communaux. Cette décision a été prise suite aux nombreuses incivilités sur notre commune (12 vols au cimetière, vol à l'atelier communal, mobilier urbain, dégradations...).

Les travaux du Pont de Vineuil ont été suspendus pendant 1 an, suite à la découverte d'un câble Haute tension dans les fondations du pont. Le chantier va reprendre début juin. Ce projet nous n'en avons pas le choix, le pont étant fort dégradé et présentant une dangerosité pour les lourdes charges.

Cette année a marqué le début d'une étude pour le projet de sécurisation de la traversée du centre bourg. La départementale 38 est anormalement large d'où vitesse excessive et manque de visibilité dans la courbe. La finalité du projet est de donner une impression de rétrécissement de la voie (végétalisations, trottoirs devant les maisons...). Ces deux dossiers sont très lourds mais incontournables.

Cette année aussi, nous planifions une mise en conformité du cimetière communal, jamais réalisée depuis des décennies. Un audit a été effectué sur l'état général du cimetière et sa gestion (plan, végétalisation, reprise des concessions en état d'abandon...).

La commune soucieuse des dépenses en énergie, souhaite étudier et se pencher sur la production de chaleur à partir de bois énergie (Biomasse).

Une étude est en cours quant à la faisabilité et la réalisation de l'infrastructure d'une chaufferie Biomasse. Vous serez informés de l'évolution du dossier lors de futures réunions.

Vous trouverez tous les détails lors de la lecture de votre bulletin communal ainsi que toutes les informations utiles sur le site internet de la commune pour le « bien vivre à Mouhers ». En 2024, pour l'avancement des dossiers de la commune, j'aurai la même énergie et détermination. Nous pourrions nous contenter de gérer la commune sans prendre de responsabilité, dans une routine confortable mais ce n'est pas notre vision des choses. Nous souhaitons agir ensemble pour demain.

L'année 2024, s'annonce plus apaisée, tolérante et pacifique pour notre village. Comme le disait Voltaire :

« La discorde est le plus grand mal du genre humain et la tolérance en est le seul remède ».

Prenez soin de vous et de votre entourage. Bien à vous,

Barbara NICOLAS
Maire de MOUHERS
Vice-Présidente de la CDC du Val de Bouzanne

Le Conseil Municipal

Composition du Conseil Municipal de Mouhers

NICOLAS Barbara	Maire
LARDEAU Samuel	1er Adjoint
DEBEURET Jean-Louis	2ème Adjoint
CAYET Arnaud	3ème Adjoint
DECHATRE Aurélien	Conseiller
LAMY Claudine	Conseillère
PARNY Bruno	Conseiller
PIGOIS Philippe	Conseiller
RODET Roseline	Conseillère

Les employés municipaux

Secrétariat de la mairie Estelle LARTILLAYRE.

Le service technique de la commune :

Christophe MAILLOCHON

Philippe MARTIN-BORRET

Actualités et manifestations de la commune

Une année 2023 riche en manifestations et activités diverses avec la participation active des associations de la commune.

18 juin	Pique-nique communal organisé par la municipalité
25 juin	Le méchoui de la Saint Jean du Foyer Rural
22 juillet	Entrecôtes et musique, soirée du Comité des fêtes
27 juillet	Festival Chopin au manoir d'Archy
06 août	Marche-randonnée UFOLEP de Mouhers : Association ELM
19 août	Soirée théâtre au manoir d'Archy
22, 23 août	Concerts au Vieux Limanges et à l'église de Mouhers organisés par l'association "Des voix sous les toits"
17 septembre	Brocante et restauration organisées par le Comité des fêtes
28, 29 octobre	Stage de chant au Vieux limanges "Des voix sous les toits"
2 décembre	Concours de Belote du Foyer Rural
3 décembre	Repas des anciens organisé par la municipalité
10 décembre	23ème Marché de Noël de la commune, organisé par la municipalité et l'Association ELM
16 décembre	Noël des enfants organisé par la municipalité, avec une animation offerte par le Comité des fêtes

Actualités et manifestations de la commune

D'un bout à l'autre de l'année 2023



Présentation des vœux de nouvelle année

Dimanche 22 janvier 2024 Barbara NICOLAS, Maire de Mouhers, a présenté ses vœux personnels et ceux du Conseil municipal aux habitants de la commune.



Ont honoré la commune de leur présence Mr Nicolas FORISSIER député et Conseiller Régional, nos Conseillers départementaux Mr Christian ROBERT, Président de CDC Val de Bouzanne, et Mme Virginie FONTAINE, et plusieurs maires des communes voisines.

Au cours de son allocution Mme Nicolas a rappelé les nombreuses réalisations de l'année 2023 et présenté les projets pour 2024.

La cérémonie a été l'occasion de féliciter les lauréats à divers examens en 2023 :

Loïs CHAUVEAU

Thomas CHAPGIER

Killian LAMARRE

Enzo LAMARRE

La municipalité leur a offert à chacun un chèque de 85€ et un stylo.

Mme Sandrine BRUNEAU s'est vue remettre le prix des maisons fleuries 1^{ère} catégorie pour la commune de Mouhers, avec le 2^{ème} prix du canton de Neuvy Saint Sépulchre.



Fonctionnement et entretien en 2023

2^{ème} tranche de remplacement des volets du Presbytère

Au cours de l'année 2023 a été réalisée la 2^{ème} tranche de remplacement des volets en bois du presbytère par des volets en aluminium.

Le coût de total du remplacement est de 4 755,36€ TTC et la commune a pu bénéficier d'une subvention du Fonds du Patrimoine à hauteur de 35%. Le reste à charge pour la commune est de 3 368,36€ TTC

Modification de l'éclairage public

Le projet a été mené à bien au centre bourg au cours de l'année 2023, ce qui va permettre de substantielles économies d'énergie pour la commune. Des lampes LED de 37W ont été installées, ainsi que les embases adaptées aux nouvelles ampoules.

Le coût de l'opération en 2023 a été de 38 694,00€ TTC.

La commune a bénéficié de plusieurs subventions: 40% au titre de la DETR, 40% des Fonds Verts. Le reste à charge pour la commune ne sera que de 4 449,00€ HT.

Les 20 derniers lampadaires situés dans les hameaux de Mouhers feront l'objet d'une seconde tranche.

Installation d'une vidéo protection

L'installation a été réalisée au cours de l'année 2023 et le système est maintenant opérationnel.

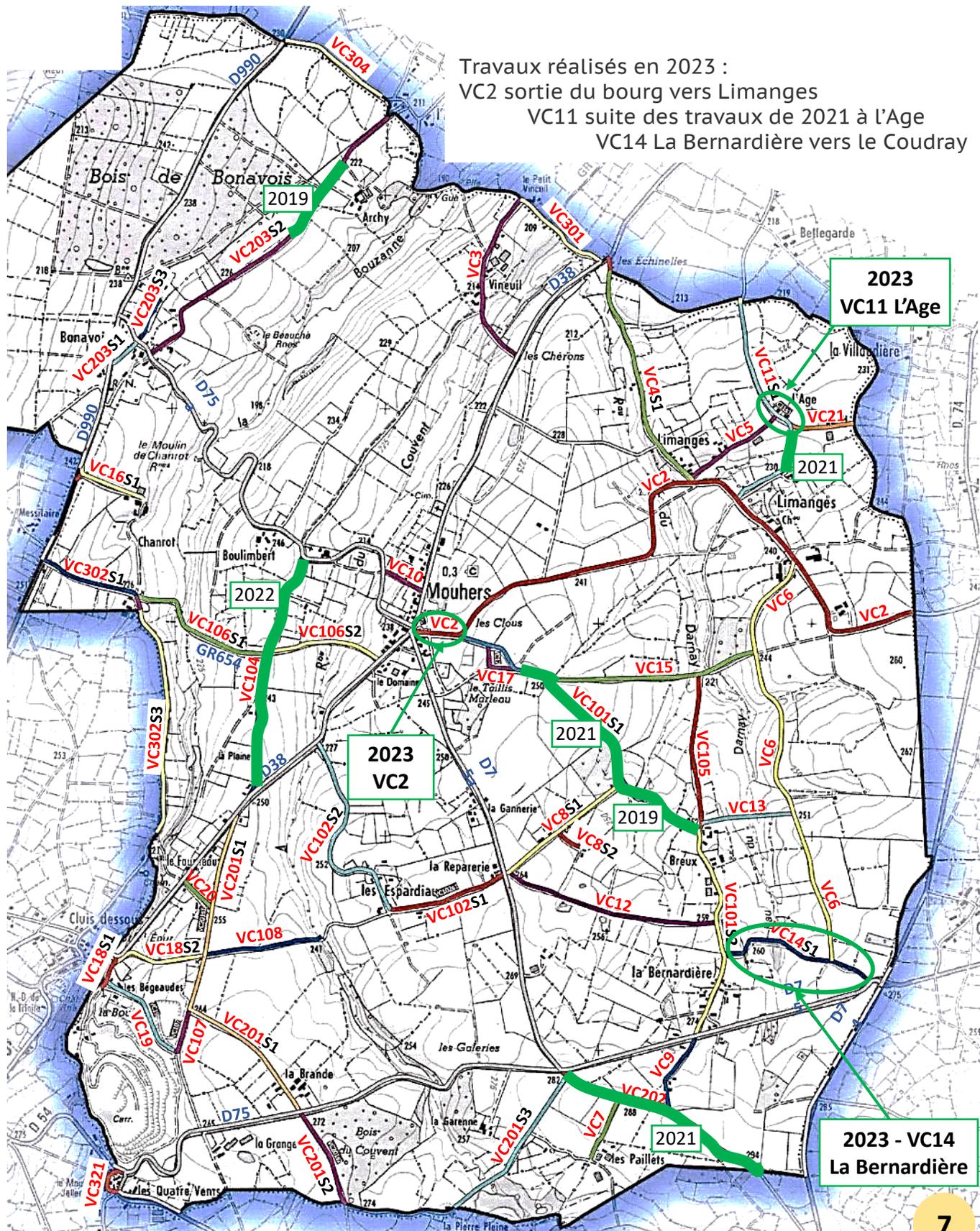
Le coût du système de vidéo protection s'élève à 33 720,80€ TTC. Des subventions ont été demandées à la DETR/FIPD à hauteur de 40%, et 20% au FAR équipement rural. Par ailleurs 20% du montant provient du Fonds départemental de la vidéo protection. Ces différentes subventions vont permettre à la commune de n'avoir qu'un reste à charge relativement réduit de 6 744€ TTC.



Fonctionnement et entretien en 2023

Travaux de voirie communale

Budget alloué pour l'année 2023 : 42 986,64€ TTC – subvention FAR 2023 : 7424,00€
Reste à charge pour la commune : 28 392,20€ HT (35 562,64 TTC)



Projets pour 2024

Travaux de voirie pour 2024

L'enveloppe budgétaire réservée à la voirie communale est prévue à 40 000€.

Projet d'aménagement et de sécurisation du centre bourg

La municipalité souhaite sécuriser la RD38 dans la traversée du bourg de Mouhers qui est particulièrement dangereuse.

Dans le cadre de ce projet une consultation relative à la maîtrise d'œuvre des travaux de réalisation de l'aménagement et de la sécurisation du centre bourg a été lancée.

Après délibération, le Conseil municipal a sélectionné l'entreprise GEOTOP 97 qui conduira la mission de maîtrise d'œuvre pour un budget de 10 710€ TTC. Pour la réalisation globale de ce projet (maîtrise d'œuvre et réalisation) la municipalité sollicite une subvention au titre de la DETR au taux de 50%, et une subvention de 20% au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Réhabilitation et mise en conformité du cimetière

La conformité du cimetière n'avait pas été revue depuis des années, c'est pourquoi la municipalité a fait appel en juillet dernier à la société ELABOR-Cimetières de France pour réaliser un audit sur l'état général de notre cimetière et sur sa gestion.

Comme on pouvait le supposer l'audit a relevé les points suivants:

- Plan du cimetière non conforme à la réalité,
- Concessions en état d'abandon,
- Gestion difficile ...

Une réhabilitation est proposée qui touche à trois aspects:

- L'inventaire complet avec plan du terrain disponible,
- L'inventaire des actes,
- Un outil informatisé de gestion (plateforme Cimetières de France).

Après délibération le Conseil Municipal a approuvé ce projet, et sa réalisation sera prévue au budget de 2024.

Ramassage des encombrants

Un ramassage des encombrants sera organisé les 27 et 28 mai 2024.

Merci de s'inscrire en mairie pour organiser le ramassage.

Chaufferie biomasse

La commune de Mouhers soucieuse des dépenses en énergie regarde vers l'avenir. Elle souhaite étudier la possibilité de s'associer au programme 2022-2025 du **Contrat de développement Territorial des Énergies Renouvelables thermiques** (COT ENR) qui est soutenu par le Pays de La Châtre en Berry.

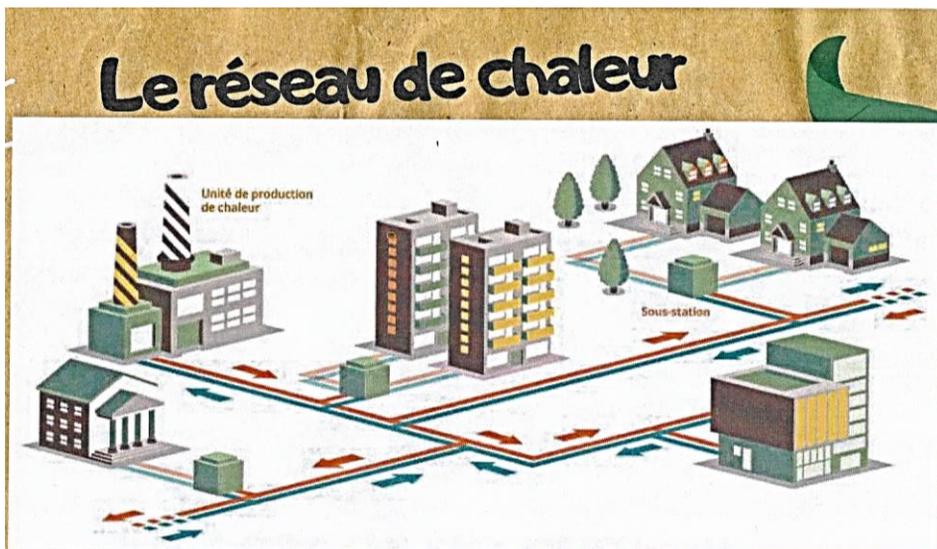
La production de chaleur à partir du bois énergie, appelée "Biomasse", est éligible aux aides au financement pour les collectivités, tant pour les études de faisabilité (60%), que pour la réalisation de l'infrastructure (45%).



Une réunion publique a été organisée le 26 février 2024 pour les administrés de la commune désireux d'être informés des potentialités d'un tel investissement.

Les avantages du réseau de chaleur d'une chaudière biomasse sont multiples :

- Avantages économiques, avec un combustible 2 fois moins cher que le fioul et le gaz, et 4 fois moins cher que l'électricité (au coût actuel).
- La maintenance est entièrement assurée par la commune (1/2 heure par semaine, et une journée d'entretien annuel), ces données étant basées sur l'expérience d'autres communes équipées d'une chaudière Biomasse..
- Utilisation des ressources importantes d'une filière bois locale.
- Desserte de la chaleur en un réseau qui peut alimenter différents bâtiments publics (mairie, salles des fêtes, logements sociaux) et les habitations privées localisées à proximité du réseau de chaleur pour les particuliers intéressés.



Activités proposée par la municipalité

- Dimanche 8 septembre : le pique-nique communal sera organisé à la salle multifonctions. A cette occasion sera découvert le “gentilé”, c’est-à-dire le nom choisi pour les habitants de Mouhers. Beaucoup d’entre vous ont déjà répondu à la consultation proposée, mais il est encore temps de donner votre avis à la mairie entre :

Mohersans – Mouhersans – Mouheriens – Mouhersiens – Moheristes - Moheriis

- Ouverture d’un point pêche, se renseigner en mairie.

La vie des associations

Association “Des voix sous les toits”

Une nouvelle association s’est créée dans la commune, animée par Sylvain GUILLOT. Elle a pour vocation de créer une dynamique culturelle et touristique au “Vieux Limanges”. Après avoir organisé plusieurs concerts et stages en 2023, elle a proposé sa première activité pour 2024 les 30 et 31 mars avec un stage d’écriture et d’interprétation : “Printemps en chanson”.

Activités du Comité des fêtes

Samedi 20 juillet : Soirée entrecôtes et musique
Dimanche 22 septembre : Journée brocante et restauration
En décembre : animation du Noël des enfants

Le Foyer Rural de Mouhers

Dimanche 23 juin : Méchoui de la Saint Jean
Samedi 7 décembre : Concours de Belote

Association ELM

Nouveau bureau d’association depuis mai 2023 :

Présidente : Véronique CAYET; Trésorière : Claudine LAMY;

Secrétaire : Jean-Michel AUVILLAIN

Activités en 2024 de l’Association ELM

Dimanche 4 août : Marche-randonnée UFOLEP de Mouhers
Dimanche 8 décembre : 24ème Marché de Noël de la commune

Association des retraités

Animations organisées par l’Association des retraités :

Après-midi récréatives: le dernier mercredi, et le deuxième jeudi du mois

Mise en forme: le mardi de 10h30 à 11h30, et le jeudi de 10h45 à 11h45

Sorties festives.

Bienvenue à de nouveaux habitants

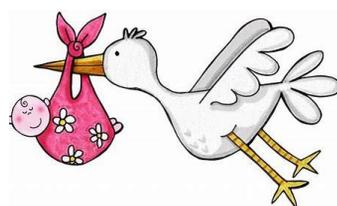
La commune est heureuse d'accueillir cinq nouveaux habitants, et leur souhaite bienvenue et bonne intégration à notre village.

Christelle DELAGE DEBEURET depuis début 2023 dans le bourg

Dylan LEMIERRE arrivé depuis juillet 2023 au lieu dit Les Paillets

Anna VAUZELLE, Damien LEBLANC et leur petite Léonie arrivés au bourg en février 2024.

Etat-civil année 2023



La commune n'a connu ni mariage ni naissance en 2023

Décès

*Personnes décédées résidentes de la commune,
et inhumées au cimetière de Mouhers*



Mme Simone HERAULT née DARCHIS, décédée le 6 janvier 2023

Mme Martine QUILLON née LAMY, décédée le 22 février 2023

Mr Patrick JAMAIN, décédé le 22 février 2023

Mr Gilbert BARDET, décédé le 22 août 2023

Mme Laëtitia GUILLOT née RABERAIN, ancienne maire de Mouhers
décédée le 20 novembre 2023

*Personnes décédées non résidentes de la commune,
et inhumées au cimetière de Mouhers*

Mme Gisèle PROT veuve LAMY, décédée le 4 mars 2023

Mme Josette ROLLIN veuve HYMBERT, décédée le 31 août 2023

Site Internet de la commune

Le site officiel de la commune de Mouhers est accessible à mairie-mouhers.fr

Rubriques que vous pourrez parcourir sur le site de la commune de Mouhers :

La commune	Découvrir Mouhers – Circuits de randonnées pédestres et à vélo Lieux remarquables de la commune - Photos anciennes
La municipalité	Conseil municipal / accès Site Élus 36 – Délégués et commissions Etat-civil - Concessions funéraires
La vie locale	Les associations – Rubrique de nos éleveurs – lignes de bus Rémi Gites – Services à la personne – J'arrive à Mouhers – N° utiles
Intercommunalité	CDC Val de Bouzanne – Ecoles et collège de Neuvy et de Cluis Gymnases de la CDC – Pays de La Châtre - Société pomologique
Accès rapides	Portail du Berry – Portail de l'Indre - Portail de la CDC Actualités de la commune – Plans, carte voirie, Google Maps Démarches administratives – Urbanisme – Bulletin municipal Location salles municipales – PV du Conseil municipal Professionnels de santé de Neuvy et Cluis – N° d'urgence

MISSION LOCALE INDRE SUD (MLIS)

les Missions Locales sont mobilisées pour l'insertion des jeunes.

Antenne de La Châtre

1 Rue Maurice Rollinat 36400 La Châtre Tel : 02 5448 2970

La Mission Locale Indre Sud (MLIS) assure une permanence les 1er et 3ème mardis du mois, sur rendez-vous uniquement, à la CDC

20 rue Emile Forichon – 36230 Neuvy St Sépulchre – Tel 02 5448 2970

Urgences et Numéros utiles

15	SAMU	Gendarmerie Neuvy	02 5406 2890
17	Police/Gendarmerie	Service des eaux Cluis	02 5431 2661
18	Pompiers	CDC Neuvy	02 5431 2006
112	N° d'appel d'urgence européen	Cabinet Médical Neuvy	02 5430 8432
114	N° d'urgence personnes sourdes et malentendantes (fax ou SMS)	Pharmacie Neuvy	02 5430 8011
115	SAMU Social/secours aux sans abris	Cabinet Médical Cluis	02 5431 2190
119	Enfance maltraitée	Pharmacie Cluis	02 5431 2095
3624	SOS médecins		
3919	Violences conjugales		
116 000	SOS enfants disparus		